

## FORMATION WEB SERVICES EN JAVA

Cette formation sur 3 jours va vous permettre de maîtriser le développement de Web services grâce à Java, langage de programmation orienté objet de référence. Technologie incontournable, l'usage de Web service établit la communication et l'échange de données entre applications et systèmes hétérogènes

### PROGRAMME

#### 1/ Les web services : Introduction

- Présentation générale d'un Web Service
- Comprendre les architectures distribuées
- Appréhender la granularité des services
- Connaître des principes de conception
- SOA ou REST : les distinguer
- L'interopérabilité des services (BasicProfile et WS-I)

#### 2/ Le lien entre Java et les Web Services

- Visualiser l'offre Java en terme de Web Services
- Présentation de Java et WS-\* (JAX-WS)
- Présentation de Java et REST (JAX-RS)
- Le framework Java Apache CXF

#### 3/ Rappels sur XSD et XML

- Les bases des web services XML et XSD
- Le langage universel XML et l'emploi de XSD pour décrire un document
- Appréhender les namespaces et le typage

#### 4/ Le protocole SOAP

- Le protocole SOAP : protocole de RPC orienté objet des Web services WS-\*
- Faire le lien entre RPC, XML et SOAP
- Comprendre les principes d'encodages et de communications SOAP
- Appréhender la couche transport (SMTP, HTTP, JMS)
- Présentation du client SOAP soapUI
- CXF pour le développement de Web Services
- La gestion de formats binaires via MTOM

#### 5/ Le contrat de services WSDL

- Présentation du Web Services Description Language (WSDL)
- Appréhender l'importance du contrat pour SOA
- Visualiser la structure d'un WSDL
- Présentation des définitions et opérations abstraites
- Présentation des définitions et opérations concrètes
- Différencier Java First et WSDL First

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 1530 euros

3 jours

OB388

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au  
01 42 62 91 86**

### OBJECTIFS

- Maîtriser le concept d'architecture orientée services
- Comprendre l'utilité et les enjeux actuels des Web Services
- Savoir utiliser le framework Java CXF afin de développer des Web Services
- Être capable de concevoir une architecture distribuée

### PRE-REQUIS

- Avoir une expérience du développement Java
- Posséder des notions en XML

### PUBLIC CONCERNE

- Architectes Web
- Développeurs Web
- Chefs de projets techniques

### DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

25/01/2021, 31/05/2021, 11/10/2021,

Paris

25/01/2021, 31/05/2021, 11/10/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

## NOUS CONTACTER

**AGORATIC**

21 rue Louise Weiss  
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

[www.openska.com](http://www.openska.com)



## **6/ L'annuaire des services UDDI**

- Présentation de l'Universal Description Discovery and Integration (UDDI)
- Savoir localiser les services
- Avoir accès à l'annuaire
- Savoir administrer un annuaire
- Utiliser l'annuaire simple Apache jUDDI

## **7/ Les enjeux des Web Services asynchrones**

- Savoir concevoir un Web Service asynchrone
- Distinguer le polling et le Callback
- Une alternative à la couche de transport : WS-Addressing
- Publish et Suscribe, comprendre les concepts

## **8/ Visualiser l'univers WS-\***

- La sécurité dans les Web services avec WS-Security
- La gestion de transactions courtes/longues avec WS-TXM
- Fiabiliser la transmission de messages avec WS-Reliable Messaging
- Piloter des Web Services avec WS-BPEL
- Appréhender la QoS (Quality of Service)

## **9/ L'architecture REST**

- Présentation du Representational State Transfer
- Les bases du Web avec REST
- l'identifiant de ressources URI
- Distinguer Rest des Web Services WS-\*
- Comparatif entre Rest et RESTful
- Java et CXF pour réaliser une architecture RESTful

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

### PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

### RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

**HSCBC France**  
Établissement 30056  
Code guichet 00915  
Compte 09150035179  
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

### CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

### CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

### ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

### RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

### ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75